



Commune de CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les enquêtes publiques sont suspendues du 16 juillet au 15 août

Le Fonctionnaire délégué fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **Commune de CHAUDFONTAINE** représentée par Monsieur Dominique VERLAINE, Échevin et Monsieur GRAVA, Directeur général dont les bureaux se trouvent Avenue du Centenaire 14 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé **route de l'Abbaye/voie du Facteur à 4052 BEAUFAYS** et cadastré **Division 2, section C numéro 30H- 34K2- 8V2- 34/2- 9B- 22S**

Le projet consiste en la **Création d'une liaison de mobilité douce entre la route de l'Abbaye et la voie du facteur à Beaufays** et présente les caractéristiques suivantes : **demande de permis d'urbanisme impliquant la création d'une voirie publique.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **Art. R.IV.40-1. § 1er. 7° du CoDT - les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 : demande de permis d'urbanisme impliquant la création d'une voirie publique - article 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 EMBOURG, les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h, les jeudis ouvrables, de 13h à 17h. Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme au 04/361.55.20 ou de l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme au 04/361.54.80.

L'enquête publique est ouverte le 24 juillet 2019 et clôturée le 16 septembre 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par **courrier ordinaire** à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG ;
- par **télécopie** au numéro 04/361 55 40 ;
- par **courrier électronique** à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration Communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique - DIV22/19001 - route de l'Abbaye/voie du Facteur, à 4052 BEAUFAYS.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **16 septembre 2019** à 11 heures à l'Administration Communale de Chaudfontaine, service de l'Urbanisme, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

À EMBOURG, le 12 juillet 2019

Par le Collège,

Le Directeur général ff

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Marc POLESE

Dominique VERLAINE